

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 29 septembre 2009

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Nelly METGE

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BERTHIER, Mme CAZENAIVE, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme REVEL, Mme TOLLOT.

Membres excusés représentés : (6) M. BARRON (représenté par M. BERTHIER), M. BON (représenté par M. GOUDEAU), Mme CHATILLON (représentée par Mme TOLLOT), M. EL HASSOUNI (représenté par Mme BERNARD), Mme LE GRAND (représentée par Mme GINDRE), Mme TENENBAUM (représentée par Mme METGE).

Membres excusés : (2) M. REBSAMEN, Mme ROLLIN

Date de convocation : 22 septembre 2009

Délibération n° : 63-2009

Objet : Aides facultatives secteur social gérontologique – juin, juillet et août 2009

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social gérontologique s'élève à :

- pour le mois de juin 2009 à 8 828,30 €,
- pour le mois de juillet 2009 à 8 125,83 €,
- pour le mois d'août 2009 à 6 554,78 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

15 OCT. 2009



Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DRPA : 1

DAGL : 1

Receveur Municipal : 1



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 30 SEP. 2009